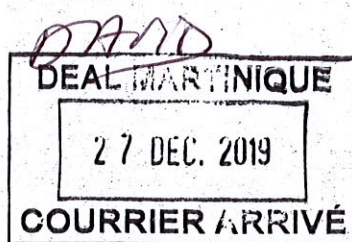


|  |
|--|
| LE PRESIDENT DU CONSEIL<br>EXECUTIF  |
| DIRECTION GÉNÉRALE<br>DES SERVICES   |
| DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE<br>CHARGÉE DES INFRASTRUCTURES<br>ET DE L'EQUIPEMENT   |
| DIRECTION DES BATIMENTS  |
| SERVICE GRANDS PROJETS,<br>CONSTRUCTIONS, EXTENSIONS,<br>REHABILITATIONS,<br>RENFORCEMENTS PARASISMIQUES                         |
| Affaire suivie par : Eddie REMION<br>Tél. : 0596388059<br>Eddy.remion@collectivitedemartinique.mq<br>Sous la référence : 2702399 |



Fort-de-France, le



**OBJET : RÉHABILITATION DU GOLF DÉPARTEMENTAL DE L'ESPÉRANCE TROIS-ILETS**

**PJ : - Dossier de demande d'autorisation au titre du code de l'environnement articles R214-1 ( 5 ex)**

Monsieur le Directeur,

Conformément à l'article R214-1 et suivant du code de l'environnement, je vous prie de trouver ci-joint, le dossier d'autorisation Loi sur l'eau concernant l'opération citée en objet.

Cette autorisation concerne les travaux de réhabilitation du golf et plus précisément la réalisation de 6 nouvelles retenues d'eau.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



**MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT  
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT MARTINIQUE  
POINTE DE JAHAM  
BP 7212  
97274 SCHOELCHER CEDEX**

Pour le Président du Conseil Exécutif de la  
Collectivité Territoriale de Martinique  
Le Conseiller Exécutif

Daniel MARIE-SAINTE

18 DEC. 2019